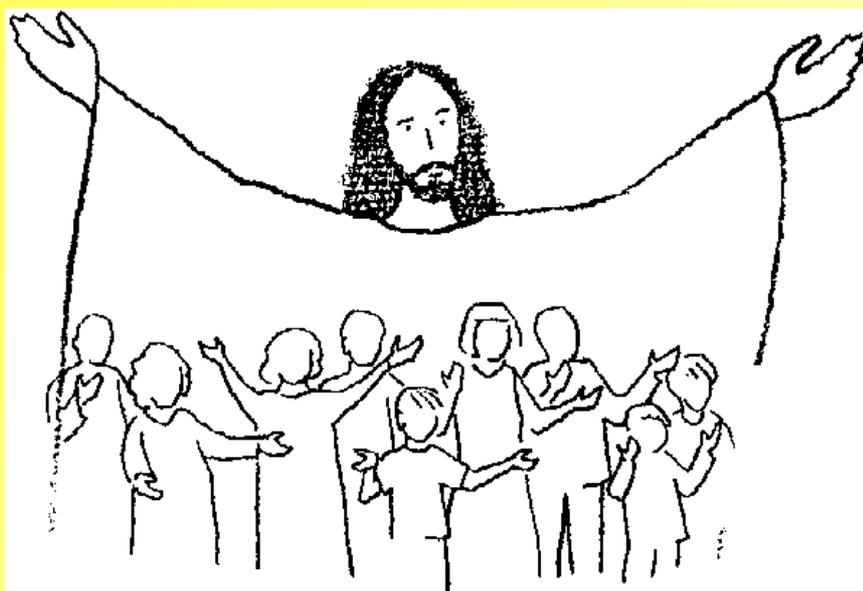


PAROISSE DE COURTHEZON

Toussaint

**LUNDI PREMIER NOVEMBRE
MESSE A 10H30**

A 15h, bénédiction des tombes au cimetière.



Jour des morts

Mardi 2 novembre, messe à 18h.

On peut apporter une fleur, qu'on déposera dans un vase à l'entrée de l'église. Ces vases seront apportés à l'autel au moment de l'offertoire, quand seront énoncés les noms des défunts de l'année. Les personnes qui ont eu un deuil dans l'année sont particulièrement invitées.